



EUCON AIR MAC12

AGENT ENTRAÎNEUR D'AIR POUR LE BÉTON

DESCRIPTION

EUCON AIR MAC12 est conçu pour être utilisé à titre d'adjuvant entraîneur d'air dans tous les types de béton et est fabriqué dans des conditions rigoureusement contrôlées, ce qui assure une performance uniforme et précise. EUCON AIR MAC12 ajoute des bulles d'air microscopiques dans le béton et peut être utilisé dans tous les types de béton, y compris dans les formulations pour lesquelles il est traditionnellement difficile d'entraîner de l'air. EUCON AIR MAC12 ne contient pas d'ions de chlorure ajoutés qui favoriseraient la corrosion de l'acier.

DOMAINES D'APPLICATION

- Béton prémélangé
- Béton structural
- Béton de masse
- Béton de revêtement
- Béton extérieur soumis aux cycles de gel/dégel

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

- Produit un réseau de bulles d'air stable dans lequel la taille des bulles et l'espacement entre les bulles sont adéquats
- Le réseau de bulles d'air amélioré protège le béton contre les dommages causés par les cycles de gel/dégel répétitifs
- Augmente la résistance du béton aux sels déglaçants, aux attaques des sulfates et à l'eau corrosive
- Réduit le ressuage et la ségrégation du béton
- Réduit la quantité d'eau de gâchage requise par mètre cube de béton et améliore sa maniabilité

DONNÉES TECHNIQUES

Données d'ingénierie typiques

Densité relative.....	1,01
Solides.....	15,0
pH.....	11,0

EUCON AIR MAC12 est une solution aqueuse composée de produits chimiques synthétiques. Le produit est compatible avec toute la gamme des adjuvants Euclid et les mélanges de béton qui contiennent du chlorure de calcium, des adjuvants réducteurs d'eau, des retardateurs ou des superplastifiants.

EMBALLAGE

EUCON AIR MAC12 est offert en vrac, en contenants de 1000 litres, en barils de 205 litres et en seaux de 20 litres.

DURÉE DE CONSERVATION

Deux ans dans son contenant d'origine non ouvert.

SPÉCIFICATIONS/CONFORMITÉS

EUCON AIR MAC12 satisfait ou surpasse les exigences des spécifications suivantes :

- ASTM C 260
- AASHTO M 154

EUCON AIR MAC12 est approuvé par les ministères des Transports du Québec et de l'Ontario.

MODE D'EMPLOI

EUCON AIR MAC12 est typiquement utilisé à des dosages de 6 à 260 ml par 100 kg de liant. Afin d'obtenir la teneur en air désirée, la quantité d'EUCON AIR MAC12 à utiliser variera en fonction du type de ciment, de la finesse du sable, de la température ambiante et du béton, de la formulation, des autres adjuvants, des ajouts cimentaires, du type d'équipement de malaxage, etc. Les mélanges de béton doivent être testés de façon régulière afin de confirmer la présence d'une teneur en air adéquate. EUCON AIR MAC12 doit être ajouté avec la première eau de gâchée ou directement au sable afin d'obtenir une performance maximale.

PRÉCAUTIONS/LIMITATIONS

- Veuillez consulter votre représentant Euclid afin de connaître les ajustements de dosage requis lorsque de la cendre volante, du laitier de haut fourneau ou des superplastifiants sont utilisés.
- Ajouter au mélange séparément des autres adjuvants.
- Protéger EUCON AIR MAC12 du gel.
- Ne pas agiter avec de l'air ou avec une lance à air.
- Un entraînement de l'air excessif réduira les résistances à la compression et à la flexion. Pour cette raison, il est recommandé de procéder régulièrement à des essais.
- Toujours consulter la fiche de données de sécurité avant l'utilisation.

Révision : 11.14

GARANTIE : Euclid Canada, (Euclid), garantit uniquement et expressément que ses produits sont sans défauts de matériel ou de main-d'œuvre pendant six mois à partir de l'achat. À moins d'être autorisée par écrit par un responsable d'Euclid, aucune représentation ou déclaration verbale ou écrite par Euclid et ses représentants ne peut modifier cette garantie. EN RAISON DE LA GRANDE VARIABILITÉ DES CONDITIONS DE CHANTIER, EUCLID NE FAIT AUCUNE GARANTIE IMPLICITE OU EXPLICITE QUANT À LA QUALITÉ LOYALE ET MARCHANDE OU L'APTITUDE À REMPLIR UNE UTILISATION ORDINAIRE OU PARTICULIÈRE DE SES PRODUITS ET LES EXCLUT DE SA GARANTIE PAR LE FAIT MÊME. Si un produit Euclid ne rencontre pas la garantie, Euclid remplacera le produit, sans frais pour l'acheteur. Le remplacement du produit sera le seul et exclusif remède disponible et l'acheteur n'aura aucune autre compensation pour des dommages supplémentaires ou consécutifs. Toute réclamation doit être faite dans l'année qui suit l'infraction. Euclid n'autorise personne, en son nom, à faire des énoncés verbaux ou écrits qui modifient les renseignements et les instructions d'installation qui se trouvent sur les fiches techniques ou sur l'emballage. Tout produit Euclid qui n'est pas installé selon les renseignements et les instructions d'installation perd sa garantie. Les démonstrations de produits, s'il y en a, sont faites uniquement pour illustrer l'utilisation du produit. Elles ne constituent pas une garantie ou une variante à la garantie. L'acheteur sera l'unique responsable pour déterminer la pertinence des produits Euclid en fonction des utilisations qu'il veut en faire.